

# POULET DE CHAIR

*ROSS*

spécifications nutritionnelles

2022



**Introduction**

Ce document contient les recommandations nutritionnelles pour les poulets Ross® et doit être utilisé en complément du **Guide d'élevage du poulet de chair Ross**.

Les spécifications nutritionnelles pour les poulets de chair sont indiquées dans les tableaux qui suivent pour diverses situations de production et de marché à travers le monde :

Sans sexage	≤ 2,0 kg de poids vif cible	Tableau 1
Sans sexage	2,0 à 3,5 kg de poids vif cible	Tableau 2
Sans sexage	> 3,5 kg de poids vif cible	Tableau 3

L'objectif des spécifications nutritionnelles incluses dans ce document est de contribuer à l'obtention de performances biologiques optimales dans divers scénarios environnementaux et commerciaux à l'échelle mondiale. Des ajustements spécifiques pourront être nécessaires en fonction de divers facteurs, notamment :

- La valeur du produit final (volaille vivante ou produits de découpe) et de la viande.
- L'approvisionnement et le prix des ingrédients alimentaires.
- L'âge et le poids vif à l'abattage.
- Le rendement et la qualité de la carcasse.
- Les exigences du marché relatives à la couleur de la peau, à la durée de conservation, etc.
- Le recours à l'élevage en lots de sexes séparés.

Les rations les plus appropriées doivent être élaborées au cas par cas avec l'objectif de minimiser les coûts pour la production de volailles vivantes ou de maximiser la marge sur le coût d'aliment (MCA) pour les produits de découpe. Dans la plupart des cas, l'optimisation de la MCA pour les produits de découpe peut nécessiter une densité accrue d'acides aminés alimentaires.

Les valeurs énergétiques utilisées dans ces spécifications sont basées sur les tests relatifs à l'énergie métabolisable publiés par la World's Poultry Science Association (WPSA).

Les spécifications en matière d'acides aminés digestibles ont été calculées selon le profil protéique optimalement équilibré présenté dans l'Annexe 1. Ces valeurs sont basées sur des tests de digestibilité idéale standardisée (DIS) en raison de leur précision à prédire les résultats de performance dans les rations pour poulets de chair formulées avec une grande variété de matières premières. La formulation fondée sur les proportions d'acides aminés digestibles évite également les déséquilibres potentiels d'acides aminés, améliore le bilan azoté et réduit l'excrétion d'azote dans l'environnement.

Les spécifications relatives au calcium total et au phosphore disponible ont été déterminées avec des rations à base de maïs/blé/soja pour optimiser les performances et les caractéristiques de bien-être. Le calcaire et le phosphate monocalcique ont été les seules sources de supplémentation en calcium et en phosphore utilisées. À titre de référence, du calcaire à solubilité lente/intermédiaire (diamètre de 300 à 350 microns) a été utilisé dans les essais d'Aviagen, fournissant 55 à 60 % de solubilité à 5 minutes, d'après les méthodes publiées.

Les spécifications relatives au phosphore disponible sont basées sur le système classique de disponibilité selon lequel une source de phosphore inorganique de référence est décrite comme étant disponible à 100 %, et les sources végétales sont décrites comme étant disponibles à 33 %.

Des changements peuvent être observés au niveau de l'apport en calcium et en phosphore disponible lors de l'utilisation de sources de calcaire présentant diverses solubilités, de matières premières alternatives, ou d'enzymes ou de phosphates différents. L'élaboration de matrices précises est donc nécessaire pour ces nutriments.

Pour plus d'informations sur ces recommandations ou sur des situations plus spécifiques, et pour des conseils sur les marchés locaux, veuillez contacter votre nutritionniste Aviagen® ou un autre représentant Aviagen.

**Tableau 1 : Spécifications nutritionnelles pour poulets de chair sans sexage - Poids vif cible ≤ 2,0 kg**

		Démarrage	Croissance	Finition
<b>Durée de l'alimentation</b>	jours	0 - 10	11 - 24	25 - abattage
<b>Énergie par kg</b>	kcal	2 975	3 050	3 100
	MJ	12,4	12,8	13,0
<b>ACIDES AMINÉS DIGESTIBLES<sup>1</sup></b>				
<b>Lysine</b>	%	<b>1,32</b>	<b>1,18</b>	<b>1,08</b>
Méthionine + Cyst(é)ine	%	1,00	0,92	0,86
Méthionine	%	0,55	0,51	0,48
Thréonine	%	0,88	0,79	0,72
Valine	%	1,00	0,91	0,84
Isoleucine	%	0,88	0,80	0,75
Arginine	%	1,40	1,27	1,17
Tryptophane	%	0,21	0,19	0,17
Leucine	%	1,45	1,30	1,19
<b>Protéine brute<sup>2</sup></b>	%	<b>23,0</b>	<b>21,5</b>	<b>19,5</b>
<b>MINÉRAUX</b>				
Calcium total	%	0,95	0,75	0,65
Phosphore disponible	%	0,50	0,42	0,36
Magnésium	%	0,05 - 0,30	0,05 - 0,30	0,05 - 0,30
Sodium	%	0,18 - 0,23	0,18 - 0,23	0,18 - 0,23
Chlorure	%	0,18 - 0,23	0,18 - 0,23	0,18 - 0,23
Potassium	%	0,60 - 0,90	0,60 - 0,90	0,60 - 0,90
<b>OLIGO-ÉLÉMENTS AJOUTÉS PAR KG</b>				
Cuivre	mg	16	16	16
Iode	mg	1,25	1,25	1,25
Fer	mg	20	20	20
Manganèse	mg	120	120	120
Sélénium	mg	0,30	0,30	0,30
Zinc	mg	120	120	120
<b>VITAMINES AJOUTÉES PAR KG</b>				
Vitamine A	UI	13 000	11 000	10 000
Vitamine D <sub>3</sub>	UI	5 000	4 500	4 000
Vitamine E	UI	80	65	55
Vitamine K (ménaadone)	mg	4,0	3,6	3,2
Vitamine B <sub>1</sub> (thiamine)	mg	5	4	3
Vitamine B <sub>2</sub> (riboflavine)	mg	9	8	7
Niacine	mg	70	65	50
Acide pantothénique	mg	25	20	15
Vitamine B <sub>6</sub> (pyridoxine)	mg	5	4	3
Biotine	mg	0,35	0,28	0,22
Acide folique	mg	2,5	2,0	1,8
Vitamine B <sub>12</sub>	mg	0,02	0,018	0,016
<b>SPÉCIFICATION MINIMUM</b>				
Choline (par kg)	mg	1 700	1 600	1 500
Acide linoléique	%	1,25	1,20	1,00

<sup>1</sup> Pour atteindre les taux d'acides aminés indiqués, il peut être nécessaire d'utiliser des acides aminés de qualité alimentaire ou des rations plus complexes.

<sup>2</sup> La formulation doit permettre d'obtenir un profil d'acides aminés adéquat. Ces taux de protéines brutes ne constituent pas une exigence en soi, mais plutôt des taux qui peuvent éventuellement être atteints dans les rations à base de maïs/blé et de tourteau de soja et qui garantissent un pool fonctionnel d'acides aminés non essentiels.

**NOTES :** Ces spécifications nutritionnelles doivent uniquement être utilisées à titre indicatif. Des ajustements seront éventuellement nécessaires en fonction des conditions, réglementations et marchés locaux. Un aliment de retrait devra être administré pour répondre aux exigences locales concernant les temps d'attente des médicaments. Cet aliment pourra être formulé selon les mêmes normes que l'aliment de finition listé ci-dessus.

**Tableau 2 : Spécifications nutritionnelles pour poulets de chair sans sexage - Poids vif cible 2.0 - 3.5 kg.**

		Démarrage	Croissance	Finition 1	Finition 2
<b>Durée de l'alimentation</b>	jours	0 - 10	11 - 24	25 - 39	40 - abattage
<b>Énergie par kg</b>	kcal	2 975	3 050	3 100	3 125
	MJ	12,4	12,8	13,0	13,1
<b>ACIDES AMINÉS DIGESTIBLES<sup>1</sup></b>					
<b>Lysine</b>	%	<b>1,32</b>	<b>1,18</b>	<b>1,08</b>	<b>1,02</b>
Méthionine + Cyst(é)ine	%	1,00	0,92	0,86	0,82
Méthionine	%	0,55	0,51	0,48	0,45
Thréonine	%	0,88	0,79	0,72	0,68
Valine	%	1,00	0,91	0,84	0,80
Isoleucine	%	0,88	0,80	0,75	0,70
Arginine	%	1,40	1,27	1,17	1,12
Tryptophane	%	0,21	0,19	0,17	0,16
Leucine	%	1,45	1,30	1,19	1,12
<b>Protéine brute<sup>2</sup></b>	%	<b>23,0</b>	<b>21,5</b>	<b>19,5</b>	<b>18,0</b>
<b>MINÉRAUX</b>					
Calcium total	%	0,95	0,75	0,65	0,60
Phosphore disponible	%	0,50	0,42	0,36	0,34
Magnésium	%	0,05 - 0,30	0,05 - 0,30	0,05 - 0,30	0,05 - 0,30
Sodium	%	0,18 - 0,23	0,18 - 0,23	0,18 - 0,23	0,18 - 0,23
Chlorure	%	0,18 - 0,23	0,18 - 0,23	0,18 - 0,23	0,18 - 0,23
Potassium	%	0,60 - 0,90	0,60 - 0,90	0,60 - 0,90	0,60 - 0,90
<b>OLIGO-ÉLÉMENTS AJOUTÉS PAR KG</b>					
Cuivre	mg	16	16	16	16
Iode	mg	1,25	1,25	1,25	1,25
Fer	mg	20	20	20	20
Manganèse	mg	120	120	120	120
Sélénium	mg	0,30	0,30	0,30	0,30
Zinc	mg	120	120	120	120
<b>VITAMINES AJOUTÉES PAR KG</b>					
Vitamine A	UI	13 000	11 000	10 000	10 000
Vitamine D <sub>3</sub>	UI	5 000	4 500	4 000	4 000
Vitamine E	UI	80	65	55	55
Vitamine K (ménaadone)	mg	4,0	3,6	3,2	3,2
Vitamine B <sub>1</sub> (thiamine)	mg	5	4	3	3
Vitamine B <sub>2</sub> (riboflavine)	mg	9	8	7	7
Niacine	mg	70	65	50	50
Acide pantothénique	mg	25	20	15	15
Vitamine B <sub>6</sub> (pyridoxine)	mg	5	4	3	3
Biotine	mg	0,35	0,28	0,22	0,22
Acide folique	mg	2,5	2,0	1,8	1,8
Vitamine B <sub>12</sub>	mg	0,02	0,018	0,016	0,016
<b>SPÉCIFICATION MINIMUM</b>					
Choline (par kg)	mg	1 700	1 600	1 500	1 450
Acide linoléique	%	1,25	1,20	1,00	1,00

<sup>1</sup> Pour atteindre les taux d'acides aminés indiqués, il peut être nécessaire d'utiliser des acides aminés de qualité alimentaire ou des rations plus complexes.

<sup>2</sup> La formulation doit permettre d'obtenir un profil d'acides aminés adéquat. Ces taux de protéines brutes ne constituent pas une exigence en soi, mais plutôt des taux qui peuvent éventuellement être atteints dans les rations à base de maïs/blé et de tourteau de soja et qui garantissent un pool fonctionnel d'acides aminés non essentiels.

**NOTES :** Ces spécifications nutritionnelles doivent uniquement être utilisées à titre indicatif. Des ajustements seront éventuellement nécessaires en fonction des conditions, réglementations et marchés locaux. Un aliment de retrait devra être administré pour répondre aux exigences locales concernant les temps d'attente des médicaments. Cet aliment pourra être formulé selon les mêmes normes que l'aliment de finition listé ci-dessus.

**Tableau 3 : Spécifications nutritionnelles pour poulets de chair sans sexage - Poids vif cible >3.5 kg.**

		Démarrage	Croissance	Finition 1	Finition 2	Finition 3
<b>Durée de l'alimentation</b>	jours	0 - 10	11 - 24	25 - 39	40 - 51	52 - abattage
<b>Énergie par kg</b>	kcal	2 975	3 050	3 100	3 125	3 150
	MJ	12,4	12,8	13,0	13,1	13,2
<b>ACIDES AMINÉS DIGESTIBLES<sup>1</sup></b>						
<b>Lysine</b>	%	<b>1,32</b>	<b>1,18</b>	<b>1,08</b>	<b>1,02</b>	<b>0,96</b>
Méthionine + Cyst(é)ine	%	1,00	0,92	0,86	0,82	0,77
Méthionine	%	0,55	0,51	0,48	0,45	0,42
Thréonine	%	0,88	0,79	0,72	0,68	0,64
Valine	%	1,00	0,91	0,84	0,80	0,77
Isoleucine	%	0,88	0,80	0,75	0,70	0,67
Arginine	%	1,40	1,27	1,17	1,12	1,08
Tryptophane	%	0,21	0,19	0,17	0,16	0,15
Leucine	%	1,45	1,30	1,19	1,12	1,06
<b>Protéine brute<sup>2</sup></b>	%	<b>23,0</b>	<b>21,5</b>	<b>19,5</b>	<b>18,0</b>	<b>17,0</b>
<b>MINÉRAUX</b>						
Calcium total	%	0,95	0,75	0,65	0,60	0,55
Phosphore disponible	%	0,50	0,42	0,36	0,34	0,32
Magnésium	%	0,05 - 0,30	0,05 - 0,30	0,05 - 0,30	0,05 - 0,30	0,05 - 0,30
Sodium	%	0,18 - 0,23	0,18 - 0,23	0,18 - 0,23	0,18 - 0,23	0,18 - 0,23
Chlorure	%	0,18 - 0,23	0,18 - 0,23	0,18 - 0,23	0,18 - 0,23	0,18 - 0,23
Potassium	%	0,60 - 0,90	0,60 - 0,90	0,60 - 0,90	0,60 - 0,90	0,60 - 0,90
<b>OLIGO-ÉLÉMENTS AJOUTÉS PAR KG</b>						
Cuivre	mg	16	16	16	16	16
Iode	mg	1,25	1,25	1,25	1,25	1,25
Fer	mg	20	20	20	20	20
Manganèse	mg	120	120	120	120	120
Sélénium	mg	0,30	0,30	0,30	0,30	0,30
Zinc	mg	120	120	120	120	120
<b>VITAMINES AJOUTÉES PAR KG</b>						
Vitamine A	UI	13 000	11 000	10 000	10 000	10 000
Vitamine D <sub>3</sub>	UI	5 000	4 500	4 000	4 000	4 000
Vitamine E	UI	80	65	55	55	55
Vitamine K (ménaadone)	mg	4,0	3,6	3,2	3,2	3,2
Vitamine B <sub>1</sub> (thiamine)	mg	5	4	3	3	3
Vitamine B <sub>2</sub> (riboflavine)	mg	9	8	7	7	7
Niacine	mg	70	65	50	50	50
Acide pantothénique	mg	25	20	15	15	15
Vitamine B <sub>6</sub> (pyridoxine)	mg	5	4	3	3	3
Biotine	mg	0,35	0,28	0,22	0,22	0,22
Acide folique	mg	2,5	2,0	1,8	1,8	1,8
Vitamine B <sub>12</sub>	mg	0,02	0,018	0,016	0,016	0,016
<b>SPÉCIFICATION MINIMUM</b>						
Choline (par kg)	mg	1 700	1 600	1 500	1 450	1 450
Acide linoléique	%	1,25	1,20	1,00	1,00	1,00

<sup>1</sup> Pour atteindre les taux d'acides aminés indiqués, il peut être nécessaire d'utiliser des acides aminés de qualité alimentaire ou des rations plus complexes.

<sup>2</sup> La formulation doit permettre d'obtenir un profil d'acides aminés adéquat. Ces taux de protéines brutes ne constituent pas une exigence en soi, mais plutôt des taux qui peuvent éventuellement être atteints dans les rations à base de maïs/blé et tourteau de soja et qui garantissent un pool fonctionnel d'acides aminés non essentiels.

**NOTES :** Ces spécifications nutritionnelles doivent uniquement être utilisées à titre indicatif. Des ajustements seront éventuellement nécessaires en fonction des conditions, réglementations et marchés locaux. Un aliment de retrait devra être administré pour répondre aux exigences locales concernant les temps d'attente des médicaments. Cet aliment pourra être formulé selon les mêmes normes que l'aliment de finition listé ci-dessus.





Aviagen et le logo Aviagen, ainsi que Ross et le logo Ross, sont des marques déposées d'Aviagen aux États-Unis et dans d'autres pays. Toutes les autres marques ou marques déposées sont enregistrées par leurs propriétaires respectifs.

Politique de confidentialité : Aviagen recueille des données pour communiquer efficacement et vous fournir des informations sur nos produits et notre activité. Ces données peuvent inclure votre adresse e-mail, votre nom, votre adresse professionnelle et votre numéro de téléphone.

Pour consulter la politique de confidentialité d'Aviagen dans son intégralité, rendez-vous sur notre site [www.aviagen.com](http://www.aviagen.com).